

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

François Alambret et David Père
« Le caractère inédit du Covid-19
tient à la notion de contagion »

Propos recueillis par
Sophie Tardy-Joubert

JURISPRUDENCE

Page 6

■ Responsabilité civile

Marc Richevaux

**Amiante : un nouvel élargissement
au profit des victimes
(Cass. 2^e civ., 23 janv. 2020)**

CULTURE

Page 12

■ Du droit dans les arts

Emmanuelle Saulnier-Cassia

**Parlement : une série télévisée
au cœur du Parlement européen**

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

**Dans les Cyclades, jusqu'à Skyros
et Keos**

ACTUALITÉ

Entretien



« Le caractère inédit du Covid-19 tient à la notion de contagion » ^{154a1}

Entretien avec François ALAMBRET, avocat à la Cour, spécialisé en droit du travail, cabinet Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP) et David PÈRE, avocat à la Cour, spécialisé en droit pénal des affaires, cabinet Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP)

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Respectivement spécialisés en droit du travail et en droit pénal des affaires, François Alambret et David Père, du cabinet Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP), ont l'habitude de travailler en tandem. En cette période de fin de confinement, ils accompagnent les chefs d'entreprise, qui pour reprendre leur activité, doivent mettre en place des mesures de protection sanitaires inédites.

LPA : Pouvez-vous vous présenter ?

François Alambret : J'interviens au sein du cabinet en qualité de *counsel* dans l'équipe de droit du travail. J'ai autant une activité de conseil que de contentieux. J'interviens régulièrement sur des contentieux qui chevauchent le droit pénal : dans des affaires de harcèlement moral ou sexuel, de délit d'entrave, d'accidents du travail. Autant de sujets qui peuvent engager une responsabilité pénale du chef d'entreprise et la responsabilité de la personne morale. Intervenir en binôme, dans ces éléments frontière, permet de synchroniser

le droit du travail et le droit pénal. Ce tandem est une nécessité opérationnelle.

David Père : Cela fait 15 ans que je suis avocat. Spécialisé en droit pénal des affaires, j'ai une forte expérience en judiciaire, en garde à vue et en audience. Par ailleurs, avec l'équipe Conformité, j'interviens régulièrement en conseil, notamment en matière de conformité anticorruption. Les attentes de nos clients sont très variées : un dirigeant peut être poursuivi pour corruption, pour fraude, pour un accident du travail. Nous avons une pratique complémentaire avec François et intervenons ensemble en droit pénal du travail.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34